

Journal de Roubaix

A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE.
Choix le plus complet
de
BOUGER DE FIANÇAILLES
JOYAUX
pour
CORBELLES de MARIAGE

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un an, 18 fr.
Les autres départements et l'étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Favé des Arts

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A TOURCOING, aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5. — A MOSCOUCO, chez M. Henri LAROUX, rue de la Station. — A PARIS et à BRUXELLES, dans les agences de publicité. — Le Journal de Roubaix est en vente dans les principales kiosques et bibliothèques de Paris.

Le « Journal de Roubaix » ne paraîtra pas demain.

CHRONIQUE

LA GIBECIÈRE

Sur la route, la belle route blanche, dont la pluie venait d'abattre la poussière et de reverdir les bernes, la belle route percheroise bordée d'herbages immenses où les grands bœufs nonchalants vous regardent passer, avec des mugissements doux, le mufle appuyé sur les épaules, le maître Rotrou se hâte vers le bourg voisin, sorti à pointe d'aube, laissant aux soins du frère Louis sa petite ferme, déjà éveillée au travail. La mine guillerette et le pas régulier, le dos rond sous la blouse des dimanches, quo gonfle la brise matinale, le paysan se dépêche pour arriver de bonne heure à l'étude de M^r Robbo, le notaire de Mauves. La vieille gibecière en cuir lassé par dix ans et des ans de bons services, la vieille gibecière qui lui pèse à l'épaule, sous la blouse bouffante, roçole en son gousset, mal clos par un fermoir pareux, les dix mille francs qu'il porte au notaire et qui vont rendre, enfin ! les frères Rotrou propriétaires de l'herbage de la Soudie, convoité depuis plus de dix ans.

Voilà deux heures qu'il marche, la route est longue, enfin, il voit à un coude subit du chemin, dans une combe des Buittes-Saint-Georges, luitant sous le soleil dans la verdure, les premiers toits de Mauves. La maison du notaire, à l'entrée du village, il l'aperçoit déjà : les pannonceaux flambeaux sous le soleil. Dans la rue calme qui monte, large et poussiéreuse, personne. Les femmes dans leur cuisine, les hommes aux champs. Par la tranquillité limpide du matin, le tambourau du bœuf, qui met un peu de vie dans le village assoupé, descend la route, cahotant sur ses essieux, au pas nonchalant du vieux cheval, qui dort paisiblement dans les brancards. Au bas de la côte il se croise avec le maître Rotrou.

Un peu las, le fermier gravit à pas ralentis la pente raide qui monte au petit bourg, le regard fixé sur le monument de la rivière qui se tortille dans les saules du val, au pied d'un éboulement de falaises, bordées de prés verts où ruminent des bœufs blancs et roux, accroupis par groupes immobiles, l'air boudeur.

— Vite du bon pain et des belles bêtes ! murmure-t-il en enviv le paysan.

Et il s'attarde dans sa contemplation, supportant le poids du bétail et des terres. Pas de bruit. L'air est si pur qu'on distingue jusqu'au moindre détail et qu'on entend, sans en perdre une note, la chaux traînée d'un valet de charrier qui laboure au flanc du coteau, là-bas, de l'autre côté de la vallée. Des fermes s'entrevoient, çà et là, grises dans le vert des arbres avec des poules accueillies sur la balle de porte des écuries. Des coups d'épée, des abois de chiens se répondent dans les lointains. Le cahotement continu de la voiture du bœuf, tic-tac toujours distinct et clair, malgré l'éloignement, assourdi seulement et comme cotonneux, lorsque des hérissements de frontons s'interposent.

Lentement, le maître Rotrou reprit sa marche, mais, comme il allait sonner à la porte du notaire, il blêmit soudain. A demi suffoqué d'angoisse, il dut s'accrocher au mur. Il n'avait plus sa gibecière.

Il fallait bien se rendre à l'évidence. Le maître Rotrou avait perdu sa gibecière.

C'était un homme pratique. Il réfléchit ; il n'avait rencontré personne sur sa route ; il ne devait raconter sa mésaventure à personne, pour conserver quelque chance de rentrer dans son bien. Il revint donc sur ses pas et lentement, minutieusement, brin d'herbe à brin d'herbe, pierre à pierre, il scruta la route, de ses regards fouilleurs.

Tout en cherchant, il songeait : La gibecière était soutenue à son flanc par une lanterne de cuir bien vieille, qu'il avait dû, le matin, consolider avec des ficelles. Le cuir avait cédé, c'était certain, et entraîné par son poids, quatre mille francs en or, la sacochette était tombée. Pourtant, la chute aurait dû faire du bruit. Comment le tintement des louis ne l'avait-il pas averti ? Elle avait dû tomber dans l'herbe des bords de la route. L'herbe haute, non fauchée encore par le vent, aura sans doute amorti le choc. Il était donc à moitié endormi, ou quasiment fou, quand le malheur était arrivé.

— Bon sang de bonsoir !

Un détail lui revint. Il s'était assis un moment, sur une levée, pour se reposer. L'herbe épaisse du tertre avait tenté sa fatigue... C'était là, parbleu, que sa lanterne brisée, la sacochette avait glissé au revers, tout doucement, jusque dans le fossé gagné. Il la trouverait là.

Elle n'y était pas. Elle n'y était plus. Sa trace se dessinait encore dans le froissement du gazon. Quelqu'un était venu, l'avait prise, qu'on s'brigandait d'aujourd'hui, la piste fraîche parmi l'herbe crêlée.

San passer par l'étude, le maître Rotrou s'en fut querir le tambour de ville pour lui faire « battre » la précieuse gibecière, promettant, à qui la rapporterait, une énorme récompense, « deux mille francs, peut-être plus ! » propos alléchant que le tambour reçut l'ordre de répéter — non pas comme une annonce officielle — mais en causant avec l'un, avec l'autre, vous savez bien, comme ça.

Sa méaventure défrayait les conversations du petit bourg. C'était jour de marché, et, colporté de bouche en bouche, l'histoire, dès le soir, avait fait le tour du pays.

Même il rentra chez lui, conter l'histoire, ressautant les détails, cent fois, à son frère épouvanté qui ne risqua cependant aucun reproche. Seulement, après le repas du soir, tandis que le maître Rotrou, qui n'avait rien pu avaler, dormait un sommeil coupé de cauchemars, le gars Louis partait pour Mauves, à grandes enjambées.

Le lendemain, dès l'aube, le gars Louis vint secouer son frère :

— Combien que j'y baillerons, à c't'là que nous l'a fait trouver !

— La gibecière ! Tu sais où qu'elle est !

— Là, là, tout bellement, j'demande seulement combien qu'y faudra donner !

— Cent pistoles (1), oui, cent pistoles, je le dis bien !

Cent pistoles, c'est trébin... enfin, tu sais bien c'qui fait, tai... Ecoute.

Et le gars Louis raconta que la veille, au café, il s'était laissé dire que le bœuf de Mauves avait ramassé sur la route une vieille gibecière en cuir qu'il avait jetée dans son tambourau sans même regarder ce que c'était. Ça pourrait bien être notre affaire.

— Où qui demeure !

— Là-bas dans la vallée, à deux bonnes portées de fusil d'ici.

— Allons, Louis, Ah ! nom de d'ieu, si c'est notre gibecière, ben sûr que j'en donnerai une pièce de huit cents francs pour sa peine au gars bœuf ! Ah ! nom de d'ieu !

Sur la route, pourtant, il réfléchissait, allongeant le pas, talonné par l'espoir.

— Sais-tu bien, fit tout à coup son compagnon, que le bœuf est core ben honnête, car enfin notre argent, il est en billets et en louis d'or... si n'avait rien dit, qu'il n'aurait pu prouver que c'était à nous !

Ben sûr que ça vaut une récompense, répondit-il, avec un soupir. Ben sûr que faut y donner quelque chose pour la peine...

— Ça vaut toujours ben... une pièce de deux ou trois cents francs.

— Ben sûr ! j'y peux pas aller à l'encontre.

— Tiens ! v'là la chaumière, là-bas, au pied du bois. L'n'attend pas à notre visite.

— Ah ! ça va être une bonne affaire pour lui, mais c'qu'est dit est dit, je n'm'en dédis pas, pour une pièce de cent francs, j'en verrai la farce, quoi ! ah ! il le mérite bien. Ça vaut ben ça.

— Ben sûr, répondit l'autre.

Assis sur un banc de bois, le dos au soleil, le bonhomme les regardait venir.

— Une vieille sacochette ! dit-il tout de suite. Tenez, là !

Il ne l'avait pas ouverte, il ne savait pas ce qu'elle contenait ; telle qu'il l'avait ramassée sur la route en rentrant, sans plus s'inquiéter de sa trouvaille, il l'avait jetée sur son tambourau.

La gibecière, du reste, portait les traces de ce dédain. Elle graït à terre, lamentable, toute maculée de boue.

Piécusement, le maître Jouvin l'ouvrit, feuilleta la liasse de billets, compta les pièces d'or : pas un louis ne manquait à l'appel. Alors il déclara :

— En v'là un saquin ! en v'là un saquin ! C'est touché ! C'est touché ! Regardez-moi ça, gars Louis ! On ne sait tant s'ment pas par quel bout la prendre...

Le vieux, timidement, essaya de s'exécuter. Il ne savait pas, il la croyait vide, sans importance, du rebut !

Mais plus le bonhomme s'humiliait, plus montait la colère du paysan.

— En v'là-t'y un saquin !

— Ben sûr ! dit le frère.

— Qu'ens ! d'ions-nous-en, gars Louis, la coère me prend, j'y dirais des sottises à ce vieux saquin-là !

Et il partit.

WILLY.

INFORMATIONS

VIOLENTS INCIDENTS
AU CONSEIL MUNICIPAL DE BREST
Brest, 31 décembre. — De violents incidents se sont produits, hier, au Conseil municipal. L'Union des Syndicats avait demandé une autorisation pour la création d'une Bourse de travail, et le Conseil l'avait rejetée, parce que cette Bourse aurait, pour son effet, de créer un centre d'agitation politique. Les socialistes, venus en nombre, assister à la séance, ont protesté bruyamment, et la séance a dû être suspendue, pendant que la police procédait à l'expulsion des révolutionnaires, qui ont effectué leur sortie, aux cris de : « Vive la Sociale ! » La manifestation a continué, quelque temps, devant l'Hôtel de Ville, mais la police a dispersé les manifestants.

LES « AFFAIRES D'ACCAPAREMENT »
Paris, 31 décembre. — M. de Valles, qui avait été attaqué par quelques journaux, au cours de l'instruction que le parquet l'avait chargé d'ouvrir sur les « affaires d'accaparement » et plus spécialement sur « l'affaire des sucres » a cru devoir demander au garde des sceaux de prescrire une enquête sur la façon dont il a conduit l'instruction de ces affaires.

En conséquence, M. Monis a invité le procureur général, qui, en ce cas, aux termes de l'article 57 du code d'instruction criminelle, a la surveillance des juges d'instruction, à procéder lui-même à l'enquête qu'il réclamait.

L'écho de Paris, dit, au sujet de cette affaire, qu'elle n'a été créée que pour jeter la suspicion sur une instruction sérieusement menée et pour entacher par avance de partialité l'ordonnance de non-lieu qui va être rendue en faveur de MM. Crosnier et Jaurès.

LE TRAITEMENT DES MAGISTRATS DE PARIS
Paris, 31 décembre. — Certains journaux du matin ont annoncé que les magistrats ainsi que le greffier et les commis greffiers de la Cour de Paris subiraient, à partir du 31 décembre, une réduction d'un cinquième sur leur traitement ; le motif de cette réduction serait la nécessité de parer le budget de la Cour qui, voté l'an dernier, pour neuf chambres, doit, aujourd'hui, bien suffire à dix chambres.

Nous nous sommes renseignés et voici ce qui nous a été dit :

Par suite d'une erreur dans les crédits, les fonds qui pour le 31 décembre auraient dû être de 97.000 francs, ne sont que de 89.000 francs environ.

En conséquence, tout le personnel de la Cour, à commencer par le premier président, subira pour ce mois une réduction d'un cinquième. Le petit personnel seul recevra l'intégralité de son traitement.

Mais il ne s'agit que d'une insuffisance de caisse : dès les premiers jours de janvier, la chancellerie fera mandater la somme nécessaire pour parfaire les traitements ainsi réduits.

Et, bien entendu, il n'a jamais été question d'une réduction par mesure administrative de traitements fixés par la loi de 1883.

DANS LE PARTI ROYALISTE
Le Comité électoral royaliste vient de faire publier une circulaire dans laquelle il déclare qu'il abordera la lutte électorale dans l'esprit le plus large et apportera son plus énergique concours à la coalition dirigée contre le gouvernement. Cette circulaire adjure les royalistes de se grouper résolument autour de lui en opérant une concentration puissante de leurs forces et de leurs ressources.

A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS
Paris, 31 décembre. — Les conseillers municipaux (1) La pistole normande vaut dix francs.

ACTUALITE



— Je viens offrir à votre maître du vin rumbaïsalé.
— Voilà mes relations avec le gouvernement me permettant d'offrir les palmiers académiques à tout acheteur de dix pièces de vin.

ont tenu hier, plusieurs séances. M. Maurice Spronck a développé son rapport au nom de la commission spéciale du gaz, sur le projet de liquidation de la Compagnie actuelle et l'organisation d'une régie intérimaire.

L'orateur s'est élevé contre la construction d'usines qui coûteraient plus de 250 millions, sans compter l'annuité de 7 à 8 millions qu'il faudrait inscrire chaque année au budget. Le renvoi de cette affaire au 12 janvier a été décidé.

La séance de minuit a été la dernière de la session ; elle a été consacrée à la discussion du budget de l'instruction publique et on a abordé l'insoluble question des taxes de remplacement.

MUNITIONS POUR L'EXTREME-ORIENT
Marseille, 31 décembre. — Le « Cholon », de la Compagnie nationale, qui part demain pour Saigon et Haiphong, emporte, ainsi qu'on l'a annoncé, un chargement considérable, se composant de 2.500 tonnes, dont 400 de matériel de guerre et 8.000 caisses de cartouches.

Le « Cholon » emmène aussi un effectif comprenant 2 chefs de bataillon, 3 capitaines, 11 lieutenants, 50 sous-officiers et soldats d'infanterie coloniale et 40 marins.

LE GENERAL BAILLOUD
Le général BailLOUD recevra le commandement d'une division de l'Est, à la suite de la désignation des commandants des 4^e, 11^e et 12^e corps d'armée, désignation qui aura lieu en février.

ARRESTATION D'UN NOTAIRE A NICE
Nice, 31 décembre. — M. Julien Salvi, notaire, ancien adjoint au maire de Nice, a été arrêté, ce matin, sous l'inculpation de prévarication ; la somme s'élevait à plusieurs centaines de mille francs.

LES ARRESTATIONS DANARCHISTES
Paris, 31 décembre. — Un télégramme de Grenoble à la « Patrie » :

« L'archevêque Rolando, arrêté l'autre jour, fait partie des cinq individus qui furent envoyés en Italie pour graver le roi Humbert. Rolando a déjà expié son crime ; Rolando sera retenu comme complice de Bresci. Les trois autres, que l'on recherche activement, ne tarderont pas à tomber entre les mains de la police. Rolando possédait, à Grenoble, trois domiciles : le premier rue Branqueron, le second place Lakard, le troisième rue Kléber ; c'est à ce dernier domicile que deux agents en civil l'ont arrêté. L'opération, menée sans bruit, s'est faite très habilement. Rolando a été conduit à la prison Saint-Joseph, où il attendra les formalités nécessaires avant d'être extradé ».

AU VATICAN
Une dépêche du correspondant de la Presse disait hier que l'état de Léon XIII était devenu inquiétant, à la suite d'ébranlements. Voici qui donne un démenti à ces bruits alarmistes. Le Pape, dit une dépêche, adressée à l'« Univers », a reçu, lundi matin, trois cents personnes qu'il a bénies, leur disant combien il était satisfait de les accueillir à propos des fêtes de Noël.

Léon XIII continue de donner des audiences quotidiennes aux évêques qui sont de passage à Rome.

NOUVEAUX MASSACRES EN CHINE
Londres, 31 décembre. — On mande, de Shanghai, au « Daily-Express », qu'un certain nombre de convertis ont été massacrés à Ming-Cha-Fou, dans le Kan-Sou, où résident les deux chefs du mouvement xénophobe de l'an dernier, le prince Tuan et le général Tung-Siang, commandant les troupes mahométanes, que la presse chinoise présente comme responsables de ces nouveaux crimes.

D'autre part, on reçoit, de Pékin, la dépêche suivante :

« Les journaux chinois annoncent qu'un missionnaire français, nommé Nav, et plusieurs convertis ont été massacrés à Ling-Hia-Fou. On n'a aucune confirmation officielle ».

UNE EMEUTE AUX ILES HEBRIDES
Londres, 31 décembre. — On annonce de l'île de Lewis, dans les Hébrides, qu'une forte émeute s'est produite dans la soirée de samedi. La police envoyée d'Écosse a été obligée de se réfugier dans une église, où elle a capitulé après six heures de siège.

Puis elle a quitté l'île. Beaucoup d'agents ont été blessés à coups de pierres. Comme la police a pris l'engagement de quitter l'île, elle sera probablement remplacée par des soldats.

Les troubles sont dus à une question religieuse : les habitants refusent en effet de reconnaître l'alliance survenue entre les deux principaux partis religieux de l'Écosse.

CHOSSES & AUTRES
Une longue expérience personnelle a inspiré à Pitauchard cette réflexion au sujet des automobiles à l'alcool :

— Que ça marche, ça va encore ; mais ce qui me stupéfie, c'est que ça puisse marcher droit !

— A la musique militaire.
Un amateur de musique a écrit des musiques :

— Serrez-vous assez serrés, mon ami, pour me dire quel est le morceau que l'on veut de jouer !

Le musicien, consultant son carton :

— C'est le numéro 9, monsieur.

UNE LOI RELATIVE A LA ZONE FRONTIERE FRANCO-BELGE
L'« Officiel » de mardi publie la loi dont voici l'article unique :

Les cultivateurs établis en France dans un rayon de 2 kilomètres au plus de la frontière et qui exploitent en même temps sur le territoire belge, dans un rayon de 2 kilomètres, des terres qui, depuis le 1^{er} février 1892 et sans interruption, en vertu de titres réguliers et ayant date certaine, appartiennent soit à eux-mêmes, soit à leurs ascendants ou ont été loués par la même propriétaire ou par ses ascendants, soit à eux-mêmes, soit aux fermiers qui ont été précédés dans l'ensemble de l'exploitation, seront admis à importer en franchise des droits de douane les produits provenant de ces dites terres.

L'INDUSTRIE

le commerce de Roubaix-Tourcoing EN 1901

Si nous n'avons plus à présenter la situation industrielle et commerciale sous des couleurs aussi noires qu'il y a un an à pareille époque, nous ne pouvons davantage annoncer l'ouverture de la période des vaches grasses.

Il a fallu, pour résister à la crise terrible de 1900, toute la vitalité commerciale que possèdent nos villes de Roubaix-Tourcoing ; bien d'autres places auraient sombré sous de tels désastres. Mais une maladie aussi grave entrainait fatalement une convalescence longue et pénible. C'est cette période de convalescence que nous avons traversée en 1901.

Il était impossible de compter sur un réveil soudain d'activité. Des vides profonds s'étaient creusés dans toutes les caisses ; le crédit général était ébranlé ; il faut longtemps pour se remettre d'une aussi chaude alarme, pour rétablir l'équilibre brusquement détruit.

D'autre part, la situation générale économique, non seulement de la France, mais de toutes les grandes puissances commerciales était loin d'être brillante.

Enfin on subissait, dans le monde des affaires, le contre-coup inévitable du drainage de capitaux qui s'était fait vers Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle.

Toutes ces raisons réunies ne permettaient pas de compter sur beaucoup de prospérité : en réalité, 1901 ne donnera, dans l'ensemble, que des résultats médiocres ; comme toujours, il y a eu des favoris, mais ils forment malheureusement le petit nombre et trop rares sont ceux qui peuvent se louer de la marche des affaires durant l'année qui se termine.

En janvier, bien que les enchères de Londres se fussent ouvertes avec des prix plutôt plus élevés pour les mérinos et les croisés fins, on constate de la lourdeur sur tous les marchés lainiers et le terme fléchit, sur tout le mois, d'environ trente centimes ; les rapprochés tombent de 4 fr. 05 à 3 fr. 75 et les éloignés de 4 fr. 12 à 3 fr. 82. L'allure des affaires est également fort décevante en fabrique.

La situation ne se modifie guère en février ; toutefois, dans les derniers jours les cours du terme se relèvent de quelques centimes et on annonce un peu moins de torpeur dans la remise des ordres en tissus.

Mars nous apporte une note un peu plus confiante. Du côté de la fabrique de tissus, si la marche des affaires n'est pas brillante, elle accuse du moins une tendance à s'améliorer. Dans le commerce de laines, on voit regagner au terme le prix de 4 francs et on sent moins de découragement ; d'autre part, à Loudres, une grande fermeté caractérise la clôture de la seconde série d'enchères.

Des transactions assez importantes en peigné, surtout en qualités fines, s'étant faites en avril, nous voyons les cours s'élever ; le terme atteint 4 fr. 40 et 4 fr. 42, mais les réalisations font fléchir ensuite les cours de 10 à 15 centimes. Dans l'ensemble, la situation industrielle et commerciale de nos places dénotait plutôt une légère amélioration sur les mois précédents.

Ces velléités de reprise d'activité ne semblent pas s'accroître en mai : les ordres en fabrique n'arrivent que très modérément, et beaucoup de métiers sont encore inoccupés. Les cours de la laine subissent peu de fluctuations mais ils sont, du moins au marché à terme, dans une moyenne plus basse qu'en avril ; il faut remarquer toutefois que les genres fins conservent quelque fermeté.

Juin peut se caractériser d'un mot : calme plat. On ne sent d'entrain ni en fabrique ni sur le marché lainier et si le terme peut servir d'indicateur, il dénote plutôt de la baisse : on clôture à fin juin à 4 fr. 25 sur les mois éloignés.

Le mois de juillet ne modifie pas sensiblement l'état général des affaires : on sent toujours un manque d'entrain dont souffrent la fabrique et le commerce de laines ; peu de changement dans la tenue des prix au terme, nous sommes à 4 fr. 32 sur les éloignés. Cependant on constate toujours une demande assez suivie sur les peignés fins disponibles qui maintiennent leurs cours.

Nous assistons, en Août, à une poussée au terme : on atteint jusque 4 fr. 50 sans y maintenir pourtant, mais les transactions sont assez importantes et le disponible participe à cette impulsion ; toutefois les demandes semblent plutôt venir de l'étranger et la fabrique paraît rester assez froide devant ce mouvement.

C'est dans le mois de septembre qu'on a enregistré au terme les plus hautes cotes : 4 fr. 50 et 4 fr. 52 ont persisté quelque temps mais on est retombé ensuite dix centimes plus bas. En fabrique, ce n'était pas à proprement parler une reprise d'activité, c'était plutôt une atténuation de l'acalmie persistante des mois précédents.

Au début d'octobre, on signale une légère amélioration dans la situation de la fabrique ; des ordres y arrivaient. Par contre le terme baissait et nous le trouvons en clôture à 4 fr. 20.

La situation de la fabrique est assez calme en novembre : on n'y enregistre que de petits ordres. Le commerce des laines ne dénote pas plus d'activité ; les cours du terme restent stationnaires à peu près à la parité du mois précédent.

Décembre a été meilleur pour toutes les branches : l'alimentation des industries était plus facile et, en laines, si le disponible n'a pas apporté un gros contingent d'affaires, on a pu, au terme, constater un léger relèvement des prix que nous voyons à 4 fr. 35.

Si de cet aperçu général nous venons aux spécialités, nous constaterons tout d'abord qu'en ce qui concerne la fabrication de tissus, l'année sans avoir été aussi mauvaise que la précédente, n'a guère été favorable ; il y a eu un peu plus d'activité dans la seconde moitié, mais les prix ont été, dans l'ensemble, fort peu rémunérateurs.

Pour l'article robe, ce sont les genres vigoureux (satin et serge), l'homespun à longs poils, les zibelines en uns, carreaux et mélangés, qui ont été surtout demandés.

En draperie, la chevrotte, fantaisies nouvea-

tés, de teintes plutôt foncées, le croskrew, noir et bleu marine, ont obtenu du succès.

Les tissus d'ameublement ont bougé quelque temps, mais ils ont été l'objet d'une reprise d'affaires dans la dernière période de 1901.

La filature de laines peignées, surtout la filature à forfait, a une marche assez régulière pendant presque toute l'année.

Moins heureuse a été la filature de laines cardées qui s'est fréquemment plainte du défaut d'alimentation suivie.

Après une période un peu difficile, la filature de coton a repris une allure normale ; toutefois, pour cette dernière branche de l'industrie locale, 1901 a été moins favorable que 1900.

Etablir des prévisions pour l'avenir serait difficile et sortirait de notre rôle ; nous nous bornons donc à constater, tout en souhaitant vivement que l'année 1902 soit pour l'industrie et le commerce de nos places, plus heureuse que sa devancière.

J. P.-L.

Le Bureau de Tabac

— Jean ?

— Monsieur le député ?

— Est-ce que nous avons beaucoup de monde, aujourd'hui ?

— Deux personnes seulement, Monsieur le Député.

— Ah ! tant mieux ?... Et quelles ?

— Il y a d'abord une dame en noir... Mme Crapouillot, qu'elle m'a dit...

— Mme Crapouillot ?... la veuve de cette crapule de mastroquet qui est mort il y a huit jours ?... Bien ! Et l'autre ?

— Une femme qui a l'air tout triste... Elle n'a pas donné son nom...

— Faites entrer Mme Crapouillot !..

— Madame Crapouillot, en grand deuil, se présentait. C'était une gaillarde d'une quarantaine d'années. D'allure décidée, le grand voile noir rejeté en arrière, le regard aigu, elle s'avanca à la façon d'un tambour qui fait son entrée en tête d'un régiment dans une ville conquise...

Elle ne fut d'ailleurs pas besoin de parler.

— Oh ! combien, s'exclama le député, je vous suis reconnaissant, chère Madame, de venir ainsi me trouver ! Veuillez donc vous asseoir !..

Et tandis que le représentant du peuple avançait à la vitesse d'un de ses plus précieux fauteuils, il poursuivait :

— Ça chère... Ce regrette Crapouillot !.. quelle porte immense !.. irréparable !.. Et était la colonne du parti socialiste dans notre arrondissement !.. Quelle activité il déploya, lors de la dernière élection législative !.. Je le lui ai dit alors et l'ai souvenu répété depuis : C'est à lui, sans conteste, que je dois mon siège au Parlement...

Mme Crapouillot daigna ouvrir les lèvres :

— Je venais vous remercier, monsieur Gaston, d'avoir bien voulu honorer les funérailles de votre présence et d'avoir fait son éloge au cimetière.

— C'était mon devoir !.. interrompit le député... Rien que mon devoir !.. Ce cher Crapouillot... Si vite enlevé !..

— En huit jours !.. Monsieur Gaston !.. Voyez-vous, il buvait trop !.. Le médecin le lui avait répété cent fois... Mais, dame ! vous comprenez... le métier !.. Il paraît qu'il s'était changé le sang en alcool...

— Pauvre ami ! C'est un martyr du devoir professionnel... Et que puis-je faire pour vous être utile ?

— Voilà !.. répondit la veuve inconsolable en regardant en face son interlocuteur... il me fait un bureau de tabac !

— Crovez, chère Madame...

— Oh ! vous savez ! poursuivit la sollicitante... il ne s'agit pas de me débiter de l'eau bénite du cou... Avec moi, ça ne prend pas !

— Mais, chère Madame...

— Il n'y a pas de mal !.. Oui ou non, Crapouillot a-t-il été votre agent électoral ?

— Sans doute oui... sans doute !.. Vous ignorez pas cependant qu'il y a des gens très méritants qui postulent depuis longtemps pour avoir cette faveur. Vous êtes jeune encore... Vous n'avez qu'un enfant... Vous êtes dans une certaine aisance... Le ministre ne manquera pas de s'objecter tout cela quand il aura fait son enquête.

— Ceci, cher Monsieur Gaston, c'est votre affaire. Mais je dois vous prévenir que si vous ne faites pas aboutir ma demande, je me charge, moi, qui vous parle de vous démolir dans tout le quartier... Vous savez que Clopinard doit être votre concurrent...

— Là !.. là !.. Comme vous vous emballez !.. Je n'ai fait que vous répéter par avance ce que le ministre va me répondre... Je n'ai nullement entendu dire que je ne serais pas tout mon possible pour obtenir le bureau que vous souhaitez et que je vous comporterai de haute lutte...

— A la bonne heure ?.. Alors je puis y compter ?

— Absolument !..

— Et un bureau de quelle classe ?.. Je vous avertis, en effet, que je n'ai pas l'intention d'accepter une sale petite boîte dans un trou quelconque... Vous comprenez bien que ce n'est pas à mon âge que l'on va s'enterrer dans un fond de campagne...

— C'est comme cela !.. Et puis, vous savez, je ne veux pas que ça traîne !

— Pourtant...

— Dans un mois, jour pour jour, je veux avoir mon papier... Voyons !.. C'est compris !

— Parfaitement, chère Madame... D'ailleurs, ce que vous me demandez est de toute justice...

Le pays se doit à lui-même d'honorer la mémoire de bons citoyens comme notre regretté Crapouillot. Ah ! si l'on n'avait beaucoup aimé lui ! Au revoir, Madame, et laissez à ma reconnaissance et à tout mon dévouement.

— Vous désirez me parler ?.. fit le député de son ton le plus sec.

— Oui, monsieur, répondit la sollicitante en baissant les yeux, et en roulant gauchement autour de son petit doigt les cordons de son tablier... j'aurais un grand service à vous demander.

— Qui êtes-vous ?..

— Je suis veuve depuis deux ans, de Bertrand... vous savez bien... le cantonnier de la route de Saint-Prudent... C'était un si bon ouvrier ! Se dérangeait jamais ! Le pauvre malheureux est mort après six mois de maladie, d'une pleurésie qu'il a gagnée en faisant son service... et il m'a laissée dans la mi-